



LES ARCHERS DE LACUZON

1 ère Compagnie de Morez

Saison 2025/2026

Demande d'adhésion à la Compagnie
et de licence Fédération Française de Tir à l'Arc

Nom :

Prénom :

Pour les mineurs nom des 2 parents si différents

Dateet lieu de naissance :Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel :

Email

(Si pas d'email merci de fournir 5 enveloppes timbrées) , le mail de la compagnie sera alors utilisé auprès de la FFTA)

Je demande mon adhésion aux Archers de Lacuzon et *la création / le renouvellement* de ma licence FFTA (*rayez la mention inutile*) pour la saison 2025/2026 (jusqu'au 31/08/2026).

Tarif par catégorie (assurance incluse)

(entourer la licence choisie)

(remise à partir de 3 personnes de la même famille, nous demander)

- **JEUNES** : Licence **P** - Prix **70 €** - **Poussin** : (Né après le 01/01/2016, 10 ans et moins)
Licence **J** - Prix **80 €** - **Jeune** : (Né entre le 01/01/2006 et le 31/12/2015)
Ces licences jeunes et Poussins autorisent la pratique en compétition.
 - **ADULTES** : Licence **A** : Pratique en club ou compagnie et toutes compétitions fédérales **110 €**
Licence **L** : Pratique loisir en club ou compagnie (pas de compétition) **100 €**
Licence **E** : Pas de pratique, mais droit de vote et assurance pour bénévoles, **55€**
-

☐ Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur des Archers de Lacuzon (disponibles à la cabane du terrain et sur le site internet) et m'engage à les respecter.

☐ Je reconnais avoir reçu la notice d'assurance et *accepter /refuser (rayez la mention inutile)* sa souscription. Si refus fournir une attestation d'assurance couvrant la pratique sportive (en compétition si nécessaire) et déduire 0,28 cts du tarif correspondant.

☐ J'ai répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé et n'ai pas besoin de fournir un certificat médical (questionnaires jeune et adultes visibles sur le site internet)

☐ J'ai répondu OUI à au moins une question du questionnaire de santé, je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc (en compétition pour les adultes)

☐ J'accepte/ Je refuse (rayer la mention inutile) que mon adresse mail soit utilisée pour la communication interne à la Compagnie

☐ J'autorise les archers de Lacuzon à utiliser tous supports (photos et vidéos) de l'adhérent dans la pratique, afin de promouvoir le tir à l'arc (journaux, revues spécifiques d'archerie, site internet et page facebook de la compagnie). En cas de refus rayer le paragraphe.

Fait à _____ le : ____/____/____

Signature du licencié (et des 2 parents pour les mineurs)

Contact : La capitaine : Marie-Elvina Crevoisier :

Tél: 06 71 23 47 54 -

Email : secretariat@archers-morez.fr

<https://www.archers-morez.fr>

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion ou celle de votre enfant .

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux Archers de Lacuzon ainsi qu'à la Fédération Française de Tir à l'Arc . Elles ne seront pas communiquées à des tiers.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée , vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent . Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant , veuillez vous adresser au secrétaire des Archers de Lacuzon.



Autorisation parentale :

Je soussigné(e), (père, mère, tuteur) Mr. Mme* _____
responsable de l'enfant :

(Nom et prénom) _____
né(e) le ____ / ____ / ____

– **S'engage à (*) :**

- venir chercher mon enfant dès la fin des cours, aux horaires fixés
ou
- Déclare laisser mon enfant quitter seul le club à la fin du cours (+ de 12 ans uniquement)

– **Autorise :**

- A faire intervenir les secours en cas de situation d'urgence médicale ou chirurgicale
- A faire véhiculer mon enfant, en mon absence, lors des déplacements pour des compétitions officielles ou amicales.

NUMERO DE TELEPHONE à joindre en cas d'urgence lors des entraînements :

Merci de signaler toutes pathologies particulières (asthme, allergie par exemple ...) importante.

!!!!!!! RAPPEL AUX PARENTS !!!!!!!

- Lors des périodes hors encadrement, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents
- Vous devez vous assurer qu'un initiateur ou un entraîneur soit présent en accompagnant vos enfants jusqu'à la salle ou au terrain extérieur

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

- (rayer la mention inutile)

Signature



MATERIEL

Nous mettons à votre disposition tout le matériel nécessaire lors des séances de découverte (3 séances gratuites par personne, ensuite chaque séance sera facturée 10€ si pas d'adhésion et de prise de licence).

Une fois la licence validée nous prêtons à chaque archer débutant jusqu'à fin décembre :

- 1 arc avec viseur (sans viseur pour les Poussins)
- 1 palette
- 1 carquois avec 4 flèches minimum
- 1 protège bras

un chèque de caution vous sera demandé, il ne sera encaissé que si le matériel est endommagé ou non rendu (50€ arc basique, 200€ arc de perfectionnement)

A partir de janvier :

- nous demandons à chaque archer d'avoir son propre petit matériel (carquois, palette, protège bras et 6 flèches minimum). Un achat groupé est possible.
- A partir de cette date pour les débutants (dès octobre pour les 2^e année ou plus) l'arc d'initiation basique sera loué au prix de 10€/ mois, 25€/ mois pour les arcs de perfectionnement.

Tout le matériel doit être gardé par l'archer entre 2 séances (si problème pour les scolaires voir avec l'entraîneur pour le stockage à la salle).

Je soussigné Mr. Mme* _____ accepte les conditions de location du matériel d'archerie.

Fait à _____, le _____

Signature

ARC d'initiation n°

ARC de perfectionnement : poignée n°

Branches n°

Stabilisateur

chèque de caution n°

HORAIRES

Reprise des cours le mardi 9 septembre 2025 aux Marais

Les cours ont lieu au stade des Marais à Morbier de fin mars à fin septembre environ
ET au gymnase de la Citadelle à Morez le reste de l'année.

⇒ Les changements de lieu vous seront communiqués en temps voulu.

LUNDI (uniquement en salle d'octobre à fin mars) :

- 20h00 à 22h00 : tir libre pour archers confirmés
(à partir de 15 ans)

MARDI (Elvina et Danny):

- 17h00 à 18h30 : Initiation jeunes débutants jusqu'à 13 ans inclus
- 18h15 à 20h00 : Entraînement encadré pour les compétiteurs
- 17h00 à 20h00 tir libre selon places disponibles

JEUDI (François) :

- 17h15 à 19h15 : Initiation jeunes à partir de 14 ans et adultes
- 17h15 à 20h00 tir libre pour les adultes

SAMEDI (René-Yves et Thierry):

- 9h00 à 11h00 : Initiation (à partir de 15 ans) et Perfectionnement

L'heure de début de séance correspond à l'heure d'arrivée, l'archer et son matériel devront être prêts au maximum 15 minutes plus tard pour pouvoir commencer l'échauffement.

ATTENTION lors des créneaux mixtes entraînements/ tir libre les entraîneurs seront seuls maîtres de la distance de tir afin de ne pas avoir à gérer la mise en place d'un rideau de protection.